Envoyé en préfecture le 27/01/2026
Reçu en préfecture le 27/01/2026
Publié le
ID : 035-213501034-20260121-20260101-DE

République Française Ille-et-Vilaine Arrondissement FOUGERES -VITRÉ	DELIBERATIONS de la commune d'**EANCÉ** – 35640 Séance du 21/01/2026
Nombre de membres Afférents au Conseil Municipal : 11 En exercice : 11	L'an 2026, le vingt et un janvier à 20h15, le Conseil Municipal de la commune d'ÉANCÉ s'est réuni sous la présidence de Monsieur SOULAS Raymond, Maire, en session ordinaire. La convocation et l'ordre du jour ont été transmis et affichés à la porte de la Mairie 14/01/2026.
	Présents : Raymond SOULAS ; Gisèle GESLIN, Marie ALONSO, Cédric VALAIS ; Céline ROUSSEL, Florent BONDU ; Thérèse MONNET ; Patricia BOUCAULT, Alexis JOLY, Daniel NOURY, Mickaël YOU. Excusé(es) : Absent(es) : Secrétaire de la séance : Gisèle GESLIN

2026-01-01 : Convention avec le SMICTOM pour le compostage collectif.

Le SMICTOM souhaite passer une convention avec la commune d'Eancé pour le bon fonctionnement du compostage collectif situé Rue de Bellevue.

Le conseil à l'unanimité autorise Monsieur le Maire à signer la convention avec le SMICTOM pour le fonctionnement du composteur collectif situé Rue de Bellevue à Eancé.

Pour extrait conforme,

Le registre dûment signé,

Le secrétaire de séance,
Gisèle GESLIN

Le Maire,
Raymond SOULAS

MAIRIE d'EANCE 35640 ILLE ET VILAINE